



**VILLE-MARIE  
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE  
LUNDI 22 FÉVRIER 2016**

**Comité exécutif**

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifice Bruyère, à dix-neuf heures 15 minutes;

à laquelle session sont présents :

M<sup>mes</sup> Marie-Eve Gaudet  
Cathy Légaré  
Hélène Nickner

tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M<sup>me</sup> Marie-Eve Gaudet.

Le commissaire Denis Beauvais est absent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général  
Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles  
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information  
M<sup>me</sup> Josée Pelchat, secrétaire générale

La présidente déclare la réunion ouverte.

**E-2016-1162 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la commissaire Cathy Légaré et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

**E-2016-1163 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JANVIER 2016**

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

**E-2016-1164 RÉFECTION DE LA TOITURE ET REMPLACEMENT PARTIEL DES FENÊTRES À L'ÉCOLE ST-ISIDORE DE LAVERLOCHÈRE**

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat de réfection de la toiture et du remplacement partiel des fenêtres à l'école St-Isidore de Laverlochère à l'entreprise Construction Normand Martel inc. au montant de 198 000,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

**E-2016-1165 ACHAT DE TABLETTES NUMÉRIQUES**

CONSIDÉRANT l'étude « *L'iPad à l'école : usages, avantages et défis* », publiée par Thierry Karsenti et Aurélien Fievez en 2013 où les auteurs soulignent plusieurs caractéristiques faisant de l'iPad une solution unique qui ne possède pas d'équivalent sur le marché, entre autres pour les raisons suivantes :

- Au Canada, l'iPad occuperait plus de 90 % du marché scolaire;
- L'iPad est l'un des outils dont le développement est le plus exponentiel, avec plus de 300 000 applications spécifiquement conçues pour cette tablette;

CONSIDÉRANT la nécessité de choisir la technologie iPad d'Apple pour les autres raisons suivantes :

- La CSLT possède déjà un parc de d'iPad pour lesquels des formations sont données;
- La plateforme iOS est celle possédant le plus d'applications en éducation;
- Plusieurs applications sont gratuites, incluant plusieurs outils pour les EHDA;
- Apple a fait l'annonce de la version 9.3 d'iOS qui contiendra des caractéristiques spécialement conçues pour la classe : iPad partagé, applications conçues pour la classe, gestion déléguée des écoles et les identifiants Apple pour les écoles.

Il est donc proposé par la commissaire Cathy Légaré et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde un contrat de gré à gré pour un maximum de 100 tablettes numériques iPad de génération récente à l'entreprise Apple Canada et autorise par le fait même, le directeur du Service de technologies de l'information à signer tout document à cet effet.



LUNDI 22 FÉVRIER 2016 (SUITE)

**QUESTIONS SUR LES COMPTES**

Aucune question.

E-2016-1166

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé dix-neuf heures vingt-huit minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Marie-Eve Gaudet, présidente

Josée Pelchat, secrétaire générale

JEUDI 7 AVRIL 2016

**PAR COURRIEL**

E-2016-1167

**INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE À L'ÉDIFICE BRUYÈRE DE VILLE-MARIE**

Suite à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1516-07**, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, comme recommandé dans le document **DSRM-1516-06**, accorde le contrat pour fournir et installer une génératrice à l'édifice Bruyère de Ville-Marie à l'entreprise « Les Installations Électriques Gadi inc. » pour un montant de 60 280,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

LUNDI 11 AVRIL 2016

**PAR COURRIEL**

E-2016-1168

**PHASE 3 - REMPLACEMENT UNITÉ VENTILATION SECTEUR ACADÉMIQUE & TRAVAUX CONNEXES À L'ÉCOLE RIVIÈRE-DES-QUINZE**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1516-09**, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat Phase 3 - Remplacement de l'unité de ventilation secteur académique & travaux connexes à l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord à l'entreprise : Les Entreprises Lanoix & Larouche inc. au montant de 1 025 000,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Marie-Eve Gaudet, présidente

Josée Pelchat, secrétaire générale